Angers, mardi 25 juin 2019

Canicule : les services municipaux et la Réserve citoyenne mobilisés

La Ville d'Angers mobilise ses services afin d'aider les Angevins, notamment les populations les plus fragiles, à lutter contre la canicule qui sévit cette semaine sur la France. La Réserve citoyenne est appelée en soutien.

Depuis ce week-end, les services municipaux de la Ville d'Angers se préparent à la vague de chaleur, dont le pic est attendu cette fin de semaine.

Les personnes les plus vulnérables sont prioritaires au sein du dispositif.

Pour les personnes âgées

Les établissements gérés par le Contre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueillent environ 1 000 seniors.

- Un protocole de protection contre la chaleur (fermeture des volets et des rideaux, contrôle de l'hydratation, accompagnement social...) est mis en place,
- Trois résidences - Bordillon, Robert-Robin et Saint-Michel – ont été désignées pour accueillir les personnes âgées fragiles qui vivent habituellement à leur domicile. Des pièces fraîches sont à disposition. Ces résidences peuvent également accueillir les personnes âgées repérées par le CLIC*,
- Un réseau de bénévoles est chargé d'appeler toutes les personnes isolées inscrites sur le registre communal (une centaine d'Angevins environ). Les professionnels du CLIC se chargent des situations les plus complexes,
- Depuis lundi, le service de soutien à domicile assure une veille, en lien notamment avec les porteurs de repas.

Créée à Angers en 2018, la Réserve citoyenne est elle aussi mise à contribution. Deux missions en particulier lui ont été confiées :

- Délivrer des conseils et accompagner la mise en œuvre du protocole d'hydratation des résidents dans deux EHPAD et dans trois résidences autonomie,
- Se rendre au domicile des personnes âgées selon les besoins repérés par le CLIC.

Pour les enfants

Des mesures ont également été prises dans les écoles et les centres de loisirs afin de prévenir au mieux les effets de la canicule sur les plus jeunes.

- Sorties extérieures limitées, dans des zones ombragées, sans action sportive sollicitante,
- Hydratation tout au long de la journée, port de casquettes et de chapeaux,
- Jeux en classe, sous le préau, jeux en extérieur avec de l'eau.

La Ville fournit à chaque école qui en fait la demande des ventilateurs pour les dortoirs.

Dans les crèches, toutes les sorties ont été annulées et les jeux d'eau sont favorisés.

Pour les sans-abris

Dès lors que le Plan canicule a été déclenché par la Préfecture du Maine-et-Loire, le Point Accueil Santé Solidarités (PASS) – 2, rue Joseph Cussonneau (02 41 88 87 40) - sera ouvert exceptionnellement l'après-midi.

Les parcs et jardins ouverts jusqu'à 22 h

Pendant l'épisode caniculaire, les parcs et jardins de la Ville d'Angers resteront ouverts exceptionnellement jusqu'à 22 h.

Des équipes renforcées à AquaVita

L'ensemble des espaces d'AquaVita est ouvert au public avec des équipes d'accueil, de surveillance et d'entretien renforcées pour faire face à l'afflux de baigneurs.

Jeudi 27 juin, AquaVita sera ouvert sans interruption de 10 h à 21 h, le vendredi 28 juin, de 8 h à 20 h.

À partir du samedi 29 juin et pendant tout l'été, tous les espaces seront ouverts de 10 h à 21 h du lundi au samedi, et le dimanche de 9 h à 19 h.

Les chantiers ouverts tôt le matin et tard le soir

À la suite du déclenchement du Plan canicule par la Préfecture du Maine-et-Loire, un arrêté municipal prévoit que, par dérogation, les chantiers pourront commencer avant 7 h le matin et se poursuivre après 20 h le soir.

Les travaux les plus bruyants s'effectueront en se limitant au strict nécessaire.

Cet arrêté est en vigueur jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire.

* Le CLIC est le guichet unique pour toutes les questions liées à la canicule (0 800 250 800).